

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

LIEUX D'ÉCOUTE ET D'AIDE PSYCHOLOGIQUE

Problèmes familiaux, affectifs, de santé,... Vous ressentez un certain mal-être et vous avez besoin d'en parler.

Maison des Droits de L'enfant et des jeunes

Permanences gratuites d'accès au droit à destination des jeunes ou des familles au siège social de l'EPE 57, 1 rue du Coëtlosquet à METZ (près de la place de la République), sur rendez-vous tous les lundis de 14h à 17h.

Informations et renseignements: mdei@epe57.fr ou **07.56.36.89.99** du lundi au vendredi de 9h à 17h

Il s'agit d'une permanence généraliste visant à accueillir, informer, orienter ou accompagner les préoccupations de tout public dont la problématique concerne les droits de l'enfant. A l'issue du premier entretien, si une consultation juridique est nécessaire pour aider le jeune usager dans ses démarches et/ou questionnements, il lui sera proposé un rendez-vous avec un avocat volontaire, et un bon de consultation lui sera délivré.

<https://www.cdad-moselle.justice.fr/lieux-d-acces-au-droit/points-justice/>

Maison des adolescents

Une maison des adolescents est un lieu qui accueille les adolescents de 11 à 25 ans (l'âge dépend des structures). Elle s'adresse également à leur famille et aux professionnels.

Les Maisons des Ados sont des lieux qui accueillent les adolescents, quelques soient leurs questionnements ou leurs préoccupations (médicale, sexuelle, psychique, scolaire, juridique, sociale...).

Le travail autour de l'accueil dans les MdA est primordial. Il est gratuit et anonyme si besoin, avec ou sans rendez-vous. Il est important que l'adolescent se sente à l'aise afin de lui permettre de s'approprier le lieu. L'accueillant accompagne et établit avec lui des objectifs, tout en le laissant acteur dans son projet.

Il doit pouvoir trouver à la MdA tous les partenaires d'un réseau constitué pour mieux répondre à ses besoins. Les actions proposées peuvent être individuelles (conseil et orientation, entretien avec le professionnel le plus adapté) mais également collective (groupe de parole, ateliers thérapeutiques...).

Plus d'information :

<https://anmda.fr/>

En Moselle

<http://www.maisondesadolescents57.com/>

- Maison des Adolescents 57

7 rue Harelle)

57000 METZ

Tél 03 87 18 44 22 uniquement sur rendez-vous

courriel : christine.jager@ch-jury.fr

Site : www.maisondesadolescents57.com

Horaires du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Regroupe : Un Centre d'Accueil pour la Santé des Adolescents CASA et ses unités

d'hospitalisation pour adolescents, situées à Jury et à Mercy

Un Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents

Une consultation jeunes consommateurs

Des entretiens d'information et d'Orientation scolaire

Une permanence du Conseil Départemental d'accès au Droit

- Antenne à Saint Avold

66 rue Mangin

57500 SAINT AVOLD

Tél. 03 87 00 14 50

Site : www.maisondesadolescents57.com

Mardi de 9h à 16h30 et mercredi 13h-16h30 et accueil téléphonique le matin de 9h à 12h

jeudi de 9h à 16h30

L'Antenne de la Maison des Adolescents de SAINT AVOLD regroupe

Un Centre d'Accueil pour la Santé des Adolescents CASA et ses unités

d'hospitalisation, situées au CH Jury et au CHR Mercy

Un Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents

Une Consultation Diététique

Lieux d'écoute jeunes : PAEJ Point Accueil Ecoute Jeunes

Les points d'accueil et d'écoute jeunes sont de petites structures conviviales et disséminées sur le territoire, volontairement proches des jeunes complémentaires des maisons des adolescents.

Elles offrent également une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.

Ces structures accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, sans rendez vous, seul ou en groupe jeunes et/ ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, des lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire.

Cet accueil est subsidiaire aux dispositifs existants et de droit commun et n'offre pas de soin.

Plus d'informations

Carte des PAEJEP en Moselle

<http://cartosantejeunes.org/index.php/moselle>

CMPP Centres Médico Psycho Pédagogiques

Le CMPP, lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. L'équipe du CMPP est composée en général d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin. Présents dans chaque département et directement accessibles aux familles, ces centres proposent une évaluation des difficultés à traiter et différentes formes de prise en charge.

Plus d'informations :

<https://annuaire.action-sociale.org/etablisements/jeunes-handicapes/centre-medico-psycho-pedagogique--c-m-p-p---189/rqn-lorraine.html>

CMP Centres Médico Psychologiques

Les CMP sont rattachés à un centre hospitalier. Ils ont pour rôle l'organisation des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile.

- Le service de pédopsychiatrie accueille les enfants de 0 à 16 ans (parfois jusqu'à 25 ans) : des enfants autistes ou souffrant de troubles psychotiques, des enfants présentant des troubles cognitifs, affectifs ou du comportement, souvent adressés au CMP par l'école ou la famille.

- Le secteur de psychiatrie adulte reçoit plusieurs catégories de personnes à partir de 16 ans : les personnes souffrant de troubles psychiques catégorisées (psychose, schizophrénie, dépression, demande de conseil, etc.) Après un premier contact, certaines personnes commencent un soin ou sont inscrites sur la liste d'attente pour bénéficier de consultations, de psychothérapies, de thérapies familiales..., d'autres sont orientées vers le secteur privé ou – si nécessaire – vers une hospitalisation.

Le CMP comprend des psychiatres, infirmiers psychiatriques, psychologues, assistants sociaux, auxquels peuvent s'adjoindre un orthophoniste, un psychomotricien et / ou un éducateur spécialisé.

Plus d'informations et liste des CMP en Moselle

<https://www.etablissementsdesante.fr/liste/13-centres-medico-psychologiques-cmp-cattp/dep:57>

<https://www.solidarites-usagerspsy.fr/se-soigner/structures-medicales-et-medico-sociales/cmp-et-cmpp/>

CAMSP Centres d'Action Médico Sociale Précoce

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) a pour missions le dépistage, le diagnostic, le traitement et la rééducation des jeunes enfants handicapés de moins de 6 ans, quel que soit leur handicap avant leur entrée à l'école. L'objectif est de les conduire au maximum de leurs potentialités, de les aider dans l'acquisition de leur autonomie et de développer leurs capacités de communication. Il peut fonctionner dans les locaux d'un établissement (centre hospitalier, consultation de PMI – protection maternelle et infantile, CMPP – Centre Médico-Psycho-Pédagogique) ou au domicile des familles.

Plus d'informations et liste des CAMSP en Moselle

<https://annuaire.action-sociale.org/etablissements/jeunes-handicapes/centre-action-medico-sociale-precoce--c-a-m-s-p---190/rqn-lorraine.html>

<http://anecamsp.org/vous-aider-les-camsp/>

BAPU Bureau d'Aide Psychologique pour Etudiants

Les Bureaux d'Aide Psychologique pour Etudiants (BAPE) sont des centres de consultation pour les étudiants de 18 à 27 ans qui souhaitent une aide psychologique. Ils aident les étudiants dans ce moment particulier où la famille s'efface, alors que l'environnement social n'est pas encore porteur d'identité. Les équipes sont généralement composées de psychologues et de psychiatres.

Les premières consultations se font sur rendez vous. Les étudiants sont reçus directement par le psychothérapeute qui les suivra par la suite. Les consultations des BAPE sont prises en charge par les organismes de sécurité sociale.

En Moselle

BAPE du CMPP de Metz

7 rue Harelle

57000 METZ

Tél 03 87 21 04 70

Horaires : lundi 13h-19h, mardi 9h-18h30, mercredi 10h-17h, jeudi 9h-18h40, vendredi 9h-15h40

bape@cmpp-metz.com

www.bape-metz.com

Plus d'informations

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/c-est-quoi-un-bureau-d-aide-psychologique-universitaire-bapu-2324>

Assistant Social

L'assistant social analyse votre situation, recherche les causes de vos difficultés, définit avec vous un projet. Le projet peut recouvrir un accompagnement social, un soutien dans vos demandes et l'éventuel recours à différents dispositifs d'aide. Les assistants sociaux sont répartis sur le département par secteurs géographiques, on peut les rencontrer dans les Centres Moselle Solidarité.

Plus d'informations et liste des centres Moselle Solidarité

https://www.moselle.fr/jcms/dev_8079/fr/centres-moselle-solidarites

Médecins spécialisés

Les cabinets privés des médecins psychiatres conventionnés proposent des consultations qui peuvent être remboursées.

Plus d'informations pour trouver un médecin conventionné

<http://www.allo-medecins.fr/specialites/psychiatre/psychiatre-conventionne.html>